

# SUD éducation Paris

30 bis rue des Boulets, 75011 Paris

☎ 01 44 64 72 61

✉ contact@sudeducation75.org



Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris  
47 rue des Écoles  
75005 Paris

Paris, le 27 décembre 2021

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Recteur,

SUD éducation Paris a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale exerçant dans les établissements de l'académie de Paris pour les jours suivants : 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31 janvier 2022, 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28 février 2022, 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5 mars 2022 inclus.

Les personnels entendent lutter : *[lister les raisons de se mettre en grève, version de septembre 2021]*

- contre la dégradation des conditions de travail et la maltraitance institutionnelle ;
- pour la garantie de la santé, de l'intégrité morale et physique des personnels par le développement d'une réelle médecine préventive à la hauteur des besoins, ainsi que la suppression du jour de carence ;
- pour l'arrêt des injonctions et pressions hiérarchiques ;
- pour des locaux et du matériel de qualité ;
- pour des moyens et une politique de protection de la santé et de la sécurité des personnels et de la population face à l'épidémie de covid-19 ;
- pour la hausse des salaires des personnels de l'éducation nationale ;
- pour l'arrêt des évaluations standardisées et imposées ; pour le respect de la liberté pédagogique ; contre le fichage des élèves ;
- contre les évaluations d'école et d'établissements
- contre le projet de réforme des retraites Macron ; contre la loi de transformation de la fonction publique ;
- contre la réforme de l'assurance chômage ; contre la politique libérale du gouvernement ;
- pour l'arrêt de la formation imposée ; pour une formation choisie et proposée sur temps de travail ;
- contre la baisse des moyens (mesures de carte scolaire, DHG, suppression de postes d'enseignement, administratifs et de surveillance), et la remise en cause des missions de service public d'éducation ; pour des moyens à la hauteur des besoins ; pour la création de postes de remplaçant-es dans tous les corps ;
- contre la recrudescence de la précarité, pour la défense d'une fonction publique assurée par des personnels titulaires et garantissant un service public gratuit et accessible à tou·tes ; pour la titularisation des contractuel·les, sans conditions de concours, de nationalité, de formation ou de diplôme ; contre le non-renouvellement des contractuel·les ;
- pour la création d'un statut et d'un corps (salaire, formation) pour tous·tes les AESH, ainsi qu'un recrutement à hauteur des besoins ; pour l'arrêt des mutualisations et la suppression des PIAL ;
- pour l'obtention des primes REP et REP+ pour les personnels AED et AESH ;
- contre les réformes des lycées généraux, technologiques, du baccalauréat et de l'accès à l'université ; contre la mise en place du PLE ;
- contre les réformes de la formation professionnelle et ses conséquences sur la formation initiale en lycée professionnel ;

- contre la loi Rilhac créant la fonction de directrice ou de directeur d'école ;
- contre la réforme de l'éducation prioritaire, pour l'obtention de la prime éducation prioritaire à l'ensemble des personnels ;
- contre la casse de l'éducation prioritaire et les projets de réforme des REP et REP+ ;
  
- pour le maintien et développement des services médicaux et sociaux dans les écoles, de structures spécialisées et de places en centre de soins ;
- pour le maintien du réseau de CIO et des missions actuelles des PsyEN ; pour le maintien des Dronisep et de leurs personnels dans l'Éducation nationale ;
- contre la territorialisation ;
  
- pour le respect des droits syndicaux et la liberté de manifester ; contre la répression envers les élèves, notamment lycéen-nes et étudiant-es ;
- contre la répression anti-syndicale à l'œuvre dans l'éducation nationale ;
- pour la régularisation des élèves et personnes sans papiers ; pour l'hébergement dans des conditions dignes des élèves, de leurs familles et de toutes les personnes à la rue ;
- pour l'égalité hommes-femmes ; pour l'application de la circulaire du 9 mars 2018 ;
- pour une réelle prévention des paroles/actes/agressions sexistes et LGBTQIphobes au travail et des mesures lorsqu'ils ont lieu ;
- pour la défense de la justice climatique et de la justice sociale ;
- contre les lois liberticides, contre la loi dite de Sécurité globale, contre la loi dite « Confortant le respect des principes de la République » ;
  
- contre la fermeture et le regroupement des GRETA ; pour une politique ambitieuse en faveur de la formation pour adultes ;

Veillez croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public d'éducation.

Emma Savanier-Briceno  
co-secrétaire de SUD éducation Paris

Stéphane Pauvert  
co-secrétaire de SUD éducation Paris